



points permis non credites suite stage

Par **VANICHOC**, le **02/11/2020** à **12:27**

Bonjour

Suite amende en permis probatoire (contravention à la volée) j'ai payé sans contester. Fait mon stage en mai 2020 et à ce jour mes points (4) ne sont toujours pas crédités.

Les délais semblent ils normaux au vu du contexte ?

Merci de votre retour

Par **martin14**, le **02/11/2020** à **13:23**

Bonjour,

Mais est-ce que les points avaient été retirés lorsque vous avez fait le stage ?

Aviez vous reçu la lettre 48 N ?

Par **VANICHOC**, le **02/11/2020** à **15:22**

Bonjour

Oui les points avaient ete retirés et j'ai attendu de recevoir la lettre 48 N pour faire le stage que j'ai pu faire en mai dernier.

J'ai eu l'attestation..et mon PV a été remboursé.

J'ai même relancé par LRAR le ministère de l'intérieur au Bureau National des droits à conduire, mais rien n'y fait.

La préfecture ne gère plus de ce genre de requête.

Bien à vous

Par **martin14**, le **02/11/2020** à **15:36**

Attention à une relance que vous faites par LRAR ...

Quelle date votre LRAR ?

En faisant ça, vous risquez de déclencher des délais de procédure ... non ?